

**WANZE-MOHA** ENVIRONNEMENT

## L'urbanisme dit "non" au pylône GSM

**R**C'est peut-être une première. Jean Lentz, le fonctionnaire délégué à l'urbanisme (R. wallonne) invoque, entre autres, le principe de précaution pour refuser de régulariser une antenne GSM. Il s'agit de l'antenne de Moha (Wanze). "Par principe de précaution", on pense bien sûr à des arguments relatifs à la santé. Jusqu'ici, à partir du moment où les antennes restaient en-deça de la norme dictées par l'ancienne ministre de la santé Magda Alvoet, seuls les aspects urbanistiques étaient pris en compte. Dans ce cas précis, l'urbanisme semble donc s'inquiéter aussi de la santé des gens. C'est neuf. Mais d'autres

raisons motivent ce refus: *le projet se situe en aire d'habitat rural, à proximité immédiate des maisons, l'antenne présente un impact visuel à plusieurs endroits et même à l'extérieur du quartier.* Le fonctionnaire estime que le projet n'est pas de nature à s'intégrer au contexte bâti, qu'il n'est pas compatible

avec l'environnement et enfin que le principe de précaution doit toujours prévaloir. La commune va-t-elle exiger le démontage de ce pylône, qui existe en toute illégalité? Six antennes Proximus y sont fixées mais que 3 seulement fonctionnent. Les 3 autres (UMTS) sont neutralisées

depuis que la commune y a fait poser les scellés le 31 mars dernier. "Attendons d'abord s'il y aura des recours, commente le bourgmestre Parmentier. *Idéalement, il faudrait que Proximus nous propose un autre site d'implantation, à Moha mais plus éloigné des maisons*". Le bourgmestre se dit satisfait de ce refus. "D'autant que le fonctionnaire a repris l'avis déjà formulé par notre collègue". «

F. DE H.

### "Un pylône OK, mais à 300 m des maisons"

**X**Xavier Samson est très sensible aux champs électromagnétiques. Il vit à 250 m du pylône. Depuis 2 ans, il dort dans une cage de Faraday pour échapper aux ondes des 3 antennes GSM actives. "Il y a d'autres endroits à Moha pour installer ce pylône, plus loin des maisons, dit-il. Ce refus de l'urbanisme est une bonne nouvelle mais il faut attendre les éventuels recours. Cela dit, je vois mal le ministre contredire son fonctionnaire délégué". X. Samson va rassembler les riverains. L'enquête avait débouché sur 95 réclamations.